



**HAL**  
open science

## 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu': la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet

Xavier Landrin

### ► To cite this version:

Xavier Landrin. 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu': la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet. Gauche-droite: usages et enjeux d'un clivage canonique, Jun 2008, Université Paris X - Nanterre, France. hal-00702307

**HAL Id: hal-00702307**

**<https://hal.science/hal-00702307v1>**

Submitted on 30 May 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

## **« Gauche », « Droite », « Juste-milieu » : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet**

**Xavier LANDRIN**

*Université Paris X - Nanterre, Groupe d'Analyse Politique*

*« L'opposition droite/gauche n'est pas dépassée comme on se plaît à le dire, mais seulement brouillée. Au cours de ce siècle, la présence à gauche d'un sectarisme, d'un dogmatisme, et je ne vise pas seulement les communistes, a fait basculer à droite certaines vertus originellement de gauche, comme le civisme, l'équité, la tolérance dont se réclament maintenant de prétendus libéraux. Ils avaient déjà annexé, depuis pas mal de temps, la démocratie et la république, mais la devise « liberté, égalité, fraternité », et j'irai même jusqu'à la nation, c'est quand même pas la droite ! C'est le legs de la Révolution française ! Je trouve très indécent que la droite jongle avec ces mots comme s'ils lui appartenaient ! »*

*L'arbre, le maire, la médiathèque, E. Rohmer*

Les catégories de droite et de gauche sont ordinairement associées pour lire la politique à travers les représentations présumées de ceux qui en sont les acteurs et les témoins. Dans les sciences politiques, il est habituel de les inclure dans le récit de la « vie politique » passée et présente ou dans les enquêtes ethnographiques et statistiques en tant qu'éléments naturels, transhistoriques, de l'activité et du discours politiques. Le constat pourrait s'imposer pour l'ensemble des sciences sociales : la pertinence de leur usage est rarement interrogée, et leur ambiguïté jamais relevée<sup>1</sup>. Il est pourtant nécessaire de comprendre le statut de ces catégories à la fois présentes dans le lexique savant et dans le langage des sources. L'évidence qu'on leur prête spontanément laisse échapper la diversité de leurs usages socio-historiques, et l'effet d'officialisation du lexique politique (et poliste) contribue à la fois à leur univocité et à leur absolutisation. C'est non seulement l'emprise lexicale supposée, mais aussi la continuité du

---

<sup>1</sup> L'anthropologie fait néanmoins exception en raison du questionnement (en partie hérité de la tradition durkheimienne) sur le statut des catégories fondamentales de la pratique, au sein desquelles figurent « droite » et « gauche », servant à classer le monde naturel comme l'environnement social et à s'y orienter. L'universalisation de ces catégories soulève néanmoins des questions, de même que l'indistinction entre les représentations (de la droite et de la gauche) et leur objectivation linguistique. Voir par exemple Rodney Needham, « Right and Left in Nyoro Symbolic Classification », *Africa, Journal of the International African Institute*, 4, 1967, pp.425-452. Pour une discussion de la tradition durkheimienne (Durkheim, Mauss, Hertz) qui a souligné le rapport entre catégories et organisations des groupes, voir Jack Goody, *La Raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris Minuit, 1979, pp.122 et s.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

sens prêté à ces catégories qu'il faut envisager comme problème de recherche, ne serait-ce que pour reconnaître les formes d'anachronisme et d'ethnocentrisme qui s'imposent notamment à travers leurs usages savants. Les notions de gauche et de droite sont à la fois des catégories politiques dotées d'une histoire et des catégories d'analyse de la politique en partie déterminées par cette histoire. Elles sont ainsi utilisées sur un double registre : en tant qu'opérateur concret de qualification de la réalité et comme filtre par lequel celle-ci peut être ressaisie. Elles apparaissent pour cette raison comme des instruments de construction et de représentation de la politique appelés à devenir des éléments de source pour l'explication politique, voire à compter parmi les ressources de l'explication.

Le retour sur les configurations historiques de formation des catégories de droite et de gauche permet non seulement d'observer une discontinuité du sens derrière la stabilité des mots, mais aussi de constater l'évolution de leur validité empirique et de leur champ sémantique. En effet, l'universalité dont on les crédite est loin d'être évidente, en particulier pour la période précédant la III<sup>e</sup> République qui a consacré une extension de leur valeur sémantique en faisant de l'opposition droite/gauche un prisme de lecture ordinaire de l'actualité politique et un système de classement extra-politique permettant à la fois d'identifier et de constituer des polarités propres à d'autres univers sociaux, l'espace littéraire et intellectuel notamment<sup>2</sup>. Par ailleurs, le champ sémantique des catégories de droite et de gauche, que l'on peut ressaisir à partir d'analyses de discours à entrées lexicales, connaît des transformations qui mettent en évidence la diversité même de ce lexique. A travers l'analyse diachronique des champs sémantiques de « droite » et de « gauche », on remarque la présence, variable dans le temps, d'autres mots, mots d'ordre, expressions ou classements, souvent associés à la catégorie de centre. Les dictionnaires, auxquels les historiens ont souvent recours pour expliquer la stabilité apparente des notions de droite et de gauche avant les changements observés sous la III<sup>e</sup> République<sup>3</sup>, ne donnent qu'une idée partielle

---

<sup>2</sup> Christophe Charle, *Naissance des « intellectuels », 1880-1900*, Paris, Minuit, 1990, pp.97-137 et pp.212-222 ; Gisèle Sapiro, « De l'usage des catégories de 'droite' et de 'gauche' dans le champ littéraire », *Sociétés & Représentations*, 11, 2001, pp.19-53.

<sup>3</sup> Voir par exemple Marc Crapez, « De quand date le clivage gauche/droite en France ? », *Revue française de science politique*, 1, 1998, pp.43-45.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

des mouvements du lexique politique et de la diversité des discours dans lesquels elles s'inscrivent.

#### **« Droite », « gauche », « centre » dans les dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle**

Les dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'ils portent spécialement sur la terminologie politique ou qu'ils évoquent le répertoire complet des vocables de langue française, donnent des catégories de droite, gauche et centre une définition relativement homogène. Dans la continuité de la période révolutionnaire qui aurait contribué à transformer, notamment avec l'émergence de la forme hémicyclique, les représentations des affinités entre collectifs parlementaires, « droite » et « gauche » désigneraient ordinairement les modalités de la distribution de ces collectifs au sein des assemblées législatives. Ils renverraient ainsi aux « divisions de la Chambre des députés en diverses parties qui tirent leur nom de la position qu'elles occupent relativement au bureau du président »<sup>4</sup>. Ce serait en outre la systématisation au cours du XIX<sup>e</sup> siècle d'une représentation de la Chambre des députés comme espace de coalitions instables qui expliquerait la mobilisation des catégories de centre, droite et gauche comme principe d'intelligibilité des luttes et des rapports de force parlementaires. L'histoire que recouvrent ces catégories de spatialisation des relations parlementaires se limiterait dès lors à la succession de groupes politiques plus ou moins homogènes au sein des assemblées : « Sous la Restauration, le côté Droit de la Chambre était occupé par les membres les plus ardents de l'opinion royaliste. Depuis la Révolution de Juillet, une douzaine d'honorables membres, débris de l'opinion légitimiste, se trouve éparpillée parmi les députés de toutes nuances »<sup>5</sup>. Et ces considérations issues de lexiques politiques sont renforcées par les définitions que donnent de ces catégories les dictionnaires usuels : « La droite : la partie droite de la salle où les pairs, les députés tiennent leur séances législatives. Les membres qui siègent sur les bancs de cette partie de la salle. Sous la Restauration, la droite de la Chambre des députés se composait des membres les plus dévoués aux doctrines royalistes. La droite se divisait en extrême droite et centre droit »<sup>6</sup>. Les rapports entre « droite » et « gauche » peuvent être à l'occasion ressaisis dans le cadre d'une « physiologie des mots », mais la métaphore organiciste, qui est l'un des schèmes de représentation dominants de la politique au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>, se borne là aussi aux frontières des assemblées représentatives, y compris lorsqu'elle se donne pour finalité de décrire la cohérence idéologique des groupes politiques : « Le côté Droit du corps humain contient une plus grande masse de muscles que le côté Gauche ; mais en revanche c'est à Gauche que se trouve située la région du cœur. C'est pour cela que dans nos luttes politiques, le parti qui se présente comme le plus éminemment patriotique ou libéral occupe la Gauche des Assemblées, tandis que le côté droit est préféré par

<sup>4</sup> « Droite », *Dictionnaire politique : encyclopédie du langage et de la science politiques*, Paris, Pagnerre, 1860, p.343.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> « Droite », *Dictionnaire universel de la langue française*, Tome I<sup>er</sup>, Paris, Garnier, 1856, p.1040.

<sup>7</sup> Sur ces usages discursifs du « corps politique », voir Judith Schlanger, *Les métaphores de l'organisme*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp.191 et s.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

les amis de l'autorité et du pouvoir monarchique »<sup>8</sup>. Les divisions internes aux groupes parlementaires de « droite » ou de « gauche » sont présentées schématiquement dans leur variation historique, la distribution spatiale jouant comme un ressort caché de ces divisions ; on appellera par exemple « Gauche dynastique » la portion de l'ancienne opposition qui ne sépare pas la dynastie d'Orléans de ses projets ultérieurs, et « Gauche puritaine » ou « extrême Gauche » les hommes pour lesquels l'existence de cette dynastie est secondaire<sup>9</sup>. L'espace de validité de ce lexique politique serait donc celui des assemblées délibérantes, l'idée étant justifiée par les définitions les plus officielles<sup>10</sup>. Le « centre » désigne également une position particulière dans les espaces délibératifs correspondant, de manière strictement topographique, à la « partie de la salle qui est derrière le banc des ministres, en face du bureau de la chambre »<sup>11</sup>. Le terme peut éventuellement rendre compte d'une fonction idéologique stable, d'une position tactique, mais dans le cadre circonscrit des parlements. On désignera alors par l'idée de « centre politique » la partie moyenne des assemblées législatives, c'est-à-dire ceux des membres de ces assemblées qui se tiennent à égale distance des « représentants du passé », d'une part, et des « promoteurs du progrès », réel ou supposé, de l'autre. On attribue aussi aux membres du « centre » le nom de conservateurs, parce qu'ils « défendent presque toujours l'ordre établi, sans se préoccuper suffisamment des conditions de développement dont cet ordre ne saurait se passer ». En cela, les députés du centre paraissent le plus souvent en accord avec les chefs du gouvernement, et ils sont réputés former « le gros du parti ministériel »<sup>12</sup>.

Ces définitions relativement homogènes et stables de « droite », « gauche » et « centre » confirment la critique des spécialistes de sémantique historique lorsqu'ils constatent que les transformations d'un lexique particulier ne sont intégrées qu'en dernière instance au sein des dictionnaires. Ces instruments de normalisation et de standardisation du langage n'accueillent de nouvelles significations qu'avec un temps de latence plus ou moins long qui varie notamment au regard des intérêts et des compétences de leurs auteurs. Les répertoires commentés de termes et de notions spécialisés, encyclopédies ou dictionnaires, enregistrent ou discutent les définitions les plus communes ou les plus usitées d'un lexique, et ils contribuent parallèlement, en fonction du pouvoir de licitation discursive des auteurs (lexicologues amateurs ou linguistes officiels),

<sup>8</sup> « Gauche », *Dictionnaire politique : encyclopédie du langage et de la science politiques, op. cit.*, p.425.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p.426.

<sup>10</sup> Voir « Gauche », *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Firmin Didot, 1835, p.826.

<sup>11</sup> « Centre », *Dictionnaire politique : encyclopédie du langage et de la science politiques, op. cit.*, p.207.

<sup>12</sup> « Centre », *Petit dictionnaire politique et social*, Paris, Perrin, 1896, p.109.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

à une mise en forme orientée sur un plan savant, souvent neutralisante, d'un vocabulaire d'époque. Il est pour ces raisons indispensable de recourir à d'autres types de source, et plus particulièrement à des textes énonçant des prises de position dans des contextes politiques délimités. Les catégories de droite, gauche et centre peuvent dès lors être pensées à travers les luttes de qualification qui en font des enjeux indissociablement sociaux et langagiers. On rejoint ici une intuition de la sémantique historique : l'intérêt de l'exploration du vocabulaire politique et culturel ne se révèle qu'à l'articulation de l'histoire sociale et de l'analyse du langage<sup>13</sup> dans la mesure où le langage, s'il conserve une autonomie relative et une certaine stabilité, parfois amplifiée par les dictionnaires, est aussi un instrument de construction des groupes.

L'analyse des mises en forme de quelques catégories de spatialisation politique (« centre » et « juste-milieu » en particulier) à partir de certains contextes de changement – basculement des rapports de force politique ou changements de régimes – infirme leur stabilité supposée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle engage aussi un regard critique sur l'historiographie qui tend à détacher ces catégories de leur histoire concrète en les présentant comme des notions clés d'un récit téléologique : celui, par exemple, de la « gauche jacobine » de Robespierre à Chevènement, ou des « centristes » de Mirabeau à Bayrou. Elle permet enfin de comprendre comment ces catégories sont intégrées à des principes de classement qui ont pour effet de redéfinir les groupes politiques, de déchiffrer leurs frontières et d'évaluer la portée de leurs activités.

## **I. La genèse d'une catégorie**

Bien avant l'avènement de la III<sup>e</sup> République, les catégories de droite, gauche et centre ont connu des changements sémantiques observables à travers une littérature non lexicologique. Les usages de la catégorie de juste-milieu, comprise dans le champ conceptuel de « centre » et de « modérantisme »,

---

<sup>13</sup> Reinhart Koselleck, « Histoire des concepts et histoire sociale », *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Editions de l'EHESS, 1990, pp.99-118.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

illustrent bien ces changements de sens. Par contraste avec les positions polaires de « droite » et de « gauche », associées là aussi à d'autres mots d'ordre (la « république » ou la « monarchie », la « liberté » ou l' « Ancien Régime »), elle spécifie un entre-deux politique en lui donnant un contenu extra-parlementaire. Plus qu'un simple renvoi aux dynamiques de coalition parlementaire et ministérielle qui se tiennent par le « centre » (« centre gauche » ou « centre droit »)<sup>14</sup>, le « juste-milieu » devient, après la révolution de Juillet, l'un des termes essentiels autour desquels se construisent le sens du nouveau régime et l'identité<sup>15</sup> des élites gouvernantes. La catégorie permet aux contemporains de saisir un processus complexe de transformation en désignant, sous des modalités et à partir de points de vue différents, les groupes qui y président. C'est à l'horizon polémique de la catégorie que plusieurs publications donnent accès, celles-ci étant essentiellement critiques. Prises dans les événements qui jalonnent la chronologie des cinq premières années du régime, ces publications livrent un récit orienté des événements. Les enjeux et les temporalités enchâssés du changement de régime, de la contestation « républicaine » et de la reconsolidation d'un ordre politique dans les années 1830-35, sont en effet retravaillés par des auteurs qui ne sont pas toujours de simples observateurs. Leurs récits accueillent des perspectives biographiquement engagées qui participent à la construction de la politique. On peut assurément parler d'une genèse de la catégorie de juste-milieu non seulement parce qu'elle devient un instrument de définition conflictuel de la réalité politique, à l'instar de certains concepts en -isme comme « modérantisme » ou « monarchisme », mais aussi parce que ses emplois, par leur fréquence et leur diversité, sont sans commune

---

<sup>14</sup> Les promesses du changement sont ainsi compromises par des coalitions de centre, décryptées par les contemporains comme des engagements tactiques sur des hommes, et des conciliations pour des postes. C'est ce dont témoignent les histoires immédiates de la révolution de Juillet : « Les compagnies en concurrence pour l'exploitation du budget, secondées par les affidés qui devaient prendre part aux bénéfices, faisaient si grand bruit, parlaient si haut, imprimaient tant et si bien, que la nation finit par les croire, et ne songea plus qu'à leurs rivalités. Et cependant les portefeuilles sont passés de la Droite au Centre gauche, du Centre gauche à la Droite, et nous n'avons vu ni âge d'or, ni paradis terrestre. », Auguste Fabre, *La révolution de 1830 et le véritable parti républicain*, Tome I, Paris, Thoisnier-Desplaces, 1833, p.4.

<sup>15</sup> Au sens d'identité fabriquée, ouverte aux modifications, qui relève à la fois d'un travail d'autodésignation et de définitions engagées par des « instances » ou des acteurs plus ou moins autonomes et concurrents, voir Annie Collovald, « Identités stratégiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 73, 1988, pp.29-40 ; Christian Le Bart, « Nommer les hommes politiques : identités prescrites, stratégiques, polémiques », *Mots*, 63, 2000, pp.127-133.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

mesure avec les usages constatés pour la période antérieure.

Dans les premières années du régime de Juillet, ce sont des manifestations iconographiques abondamment commentées – les bustes des « célébrités du juste-milieu » modelés par Honoré Daumier entre 1832 et 1835, les lithographies et portraits-charges du « ventre législatif » publiés par Charles Philippon dans *La Caricature* et *Le Charivari* – mais surtout un ensemble d'écrits satiriques, de libelles, de créations littéraires qui interpellent, commentent, louent ou critiquent un mouvement qui, pour les uns, s'apparente à un rétablissement conservateur et, pour d'autres, à un retour à l'ordre nécessaire. Ces différents écrits sont plus largement intégrés à des controverses publiques (parlementaires, journalistiques) sur la définition et l'orientation du régime de Juillet. Un « horizon d'attente républicain » se consolide dans cette période à travers des révoltes anticléricales (l'émeute de Saint-Germain l'Auxerrois en février 1831) et des mobilisations sociales (révoltes des canuts de Lyon en novembre 1831)<sup>16</sup>. Cet horizon d'attente se développe également à travers un travail symbolique qui donne forme aux déceptions nées du nouveau régime. Ce travail symbolique recouvre à la fois une critique de la répression des contestations et des opérations de classement politique d'une nouvelle élite d'Etat. La distance entre l'expérience du nouveau régime et l'attente d'un renouvellement politique est présente dans les nombreux écrits qui voient le jour dès l'adoption d'une Charte constitutionnelle révisée et l'accession au trône du duc d'Orléans en août 1830. Cette production collective, qui inclut parodies de chansonniers, libelles de circonstance et récits édifiants, décroît à partir de 1835, dans une conjoncture de fermeture des opportunités expressives que concrétisent les procès politiques, puis les « lois de septembre » 1835 rétablissant la censure des écrits périodiques<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> On marquera bien entendu une différence entre l'histoire erratique des collectifs ouvriers dans les années 1830 et le travail interne et externe d'intégration républicaine dont ces collectifs ont pu être l'objet au même moment, voir Michelle Perrot, « Une naissance difficile : la formation de la classe ouvrière lyonnaise », *Annales E.S.C.*, 4, 1978, pp.830-837.

<sup>17</sup> Irene Collins, *The Government and the Newspaper Press in France*, Oxford, Oxford University Press, 1959, pp.82 et s.



Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

**Tableau I : Publications relatives au « juste-milieu » sous la monarchie de Juillet (1830-35)<sup>18</sup>**

AUTEUR	TITRE	ANNÉE DE PUBLICATION
Chabannes	<i>Les jongleries du juste-milieu démasquées, chanson nouvelle dédiée à Louis-Philippe d'Orléans, proclamé roi des Français le 7 août 1830 par 229 députés (Paris)</i>	1830
Bodin	<i>Le juste-milieu et la popularité (Paris)</i>	1831
Chabannes	<i>Le juste-milieu, chanson (Paris)</i>	1831
	<i>Qu'est-ce qu'un homme du juste-milieu ? (Rouen)</i>	1831
Varin, Derville, Desvergers	<i>Le nouveau préfet, ou le juste milieu, comédie-vaudeville (Paris)</i>	1831
	<i>Le juste-milieu, cause de tous nos maux (Toulouse)</i>	1832
	<i>Les pompes ou le juste milieu et les femmes de Paris, poème héroï-comique en trois chants (Paris)</i>	1832
	<i>Second dialogue sur les maux et les vœux du jour, entre un carliste, un juste-milieu, un patriote et un républicain, publié par un Alsacien, ami des peuples (Strasbourg)</i>	1832
Béranger, Surbled	<i>Religion saint-simonienne : des républicains et du juste-milieu (Paris)</i>	1832
Deyeux	<i>Epître à Barthélemy sur le juste-milieu (Paris)</i>	1832
Dosquet	<i>Le juste-milieu dévoilé, ou la France en 1832 (Metz)</i>	1832
Gouriet	<i>Le mot cher à Sophie, ou le juste-milieu, couplets politiques et de société (Paris)</i>	1832
Martin	<i>Le juste-milieu, poème en trois chants (Marseille)</i>	1832
Vaysse de Villiers	<i>Le juste-milieu en toutes choses et surtout en politique (Paris)</i>	1832
	<i>Le modéré du juste-milieu (Paris)</i>	1833
	<i>Le juste-milieu, poème antiphysique, par un apothicaire assermenté (Paris)</i>	1833
Brunel	<i>Le triomphe du juste-milieu, ou la Révolution de Juillet et ses véritables conséquences (Paris)</i>	1833
Cavel	<i>Epitaphe des partis, celui dit du juste-milieu, son avenir (Paris)</i>	1833
Vignerte	<i>L'étranger et le juste-milieu (Paris)</i>	1833
Noel	<i>Le juste-milieu, ou conversation très curieuse de M. Lolo-Phiphi, ci-devant prolétaire, devenu un personnage depuis juillet 1830 (Lyon)</i>	1833
Ferton	<i>Ordre public et amnistie, lettre écrite à un juste-milieu, par un détenu politique à la prison de Perrache (Lyon)</i>	1834
Mayeux	<i>Histoire complète et véritable de M. Mayeux suivie de son traité de paix avec le juste-milieu et de ses aventures belliqueuses pendant les journées des 5 et 6 juin, racontée par lui-même (Paris)</i>	1835

Pour les années 1830-35, les publications dont le titre comprend une référence directe au « juste-milieu » (Tableau I) peuvent être étudiées comme un corpus présentant plusieurs caractéristiques. Ce corpus est d'abord contrastif : la catégorie de juste-milieu n'y est jamais appréhendée de la même manière, même si l'on peut repérer des ressemblances ou des régularités dans ses emplois et

<sup>18</sup> Ce tableau ne recense que les publications comprenant dans leur titre la mention « juste-milieu » ; il ne prend pas en compte les articles de presse publiés dans cette période.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

ses interprétations. Cet ensemble de textes est également diachronique. Les dates de publication mettent en relief des moments de production et des événements relatés dissemblables qui peuvent néanmoins renvoyer à la même trame ou au même processus (le retour salutaire à une forme de gouvernement modérée, le dévoiement des promesses révolutionnaires, la répression des contestations « royalistes » ou « républicaines », etc.). Les réagencements du récit et les déplacements sémantiques dont le corpus est le lieu témoignent de cette diachronie. L'étirement chronologique du corpus est mis en évidence par les différences entre, d'une part, le récit souvent satirique, visant à questionner, voire à prévenir, la dynamique conservatrice d'une période de bouleversement au moment où elle commence à apparaître comme telle, et d'autre part le compte-rendu journalistique qui, une fois dépassées ces incertitudes sur la nature du régime, avalise une expression, visiblement passée dans le langage ordinaire du publiciste. Enfin, cet ensemble de publications est traversé par des continuités et des distinctions (dans les genres, les formes, les supports, les prises de position, les espaces de production, les auteurs) qui facilitent l'examen et la comparaison. Le corpus se signale ainsi par un système de différences qui renvoie aux propriétés multiples des auteurs. Il n'est peut-être pas inutile d'opérer un détour par les producteurs dans la mesure où leurs propriétés (et celles de leurs discours) sont révélatrices de socialisations particulières que l'expérience ou l'observation du nouveau régime matérialisent par l'imprimé. Les définitions et mises en récit du « juste-milieu » enferment des présentations de soi, des manières de se recommander publiquement ou de faire valoir son crédit à la prise de parole<sup>19</sup>. La reconstitution exploratoire de quelques trajectoires<sup>20</sup> donne une idée des ressources engagées dans les prises de position et des formes que celles-ci revêtent :

- Vignerte, organisateur et missionnaire de la Société des droits de l'homme, publie *l'Etranger et le juste-milieu* avant son arrestation en décembre 1833. Comme

---

<sup>19</sup> L'anonymat de certaines publications, qui est en partie l'effet d'une contrainte du contexte, invite à soustraire ces dernières des considérations pratiques que peuvent investir à travers l'imprimé des auteurs identifiables par leurs contemporains.

<sup>20</sup> Les informations relatives aux trajectoires sont obtenues par recoupement des données fournies par les dictionnaires biographiques portant sur le personnel politique français et d'autres dictionnaires, comme le *Maitron*, traitant du « mouvement » ouvrier pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

sociétaire, Vignerte était en effet soupçonné d'avoir participé à la préparation d'un soulèvement à l'occasion de l'anniversaire des trois journées. Il est plusieurs fois arrêté après 1830 et sera finalement condamné à la déportation à la suite du procès des « émeutiers d'avril » 1834<sup>21</sup>. Il s'évadera, avec d'autres responsables républicains, Cavaignac et Marrast notamment, pour l'Angleterre, puis s'établira en Amérique avant de faire son retour en 1848, habité par le contentieux qui l'oppose au régime et à la famille d'Orléans. Le court récit pamphlétaire qu'il rédige en 1833 rend compte des divisions qui traversent les organisations et les réseaux travaillant au rassemblement républicain. « Montagnards » et « girondins » s'opposant tant sur les objectifs que sur les moyens, l'éducation par la propagande ou l'action révolutionnaire ; c'est ce que rappelle dans son texte la récurrence des noms et des dates associés au « choix révolutionnaire », Robespierre et 1793. Mais plus encore, prenant pour axe narratif l'idée d'un pouvoir imposé par l'étranger depuis la restauration des Bourbons, Vignerte dresse le portrait d'une bourgeoisie prête à tous les accommodements pour se maintenir au pouvoir. Le conservatisme tant décrié en France de cette bourgeoisie, jadis libérale par opportunisme, n'a rien pour surprendre ; il est celui des dynasties étrangères pour lesquelles une politique de juste-milieu représente une garantie d'ordre et de stabilité.

- Bodin, auteur d'une nouvelle parue en 1831, *Le juste-milieu ou la popularité*, est lié par sa mère à la vieille bourgeoisie de province. Son intérêt pour les affaires politiques se lit aussi dans la trajectoire de son père, ancien député sous la Restauration et membre correspondant de l'Institut, un temps inquiété au retour des Bourbons pour son passé révolutionnaire (administrateur de district et architecte), et présumé proche de la « conspiration Berton » (1822). A trente ans à peine, Bodin compte parmi les publicistes de renom sous la Restauration. Rédacteur aux *Tablettes universelles* et au journal saint-simonien *Le Producteur*, c'est par son entremise, et sous la condition d'en être co-auteur, qu'est éditée l'*Histoire de la Révolution française* (1823-1827) d'Adolphe Thiers<sup>22</sup>. Bien que riche de publications variées (les petits traités d'histoire de France et d'Angleterre, l'histoire des assemblées représentatives, l'édition de textes de Bentham<sup>23</sup>, le libelle politique et le poème politi-comique), ce parcours de publiciste oscillant entre plusieurs registres n'est pas exceptionnel. Les frontières entre les genres historiques n'étant

---

<sup>21</sup> Jeanne Gilmore, *La République clandestine, 1818-1848*, Paris, Aubier, 1997, pp.224-225.

<sup>22</sup> Alan B. Spitzer, *The French Generation of 1820*, Princeton, Princeton University Press, 1987, pp.100 et 153.

<sup>23</sup> Jean-Jacques Goblot, *La jeune France libérale: le Globe et son groupe littéraire, 1824-1830*, Paris, Plon, 1995, p. 301.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

pas stabilisées, les éditeurs, libraires imprimeurs, ou circuits académiques officiels offrent l'opportunité d'exprimer sous des formes différentes une même philosophie pratique de l'histoire. *Le juste-milieu ou la popularité* se présente ainsi comme une fiction dialoguée décrivant la situation politique de 1831, celle d'un personnel bourgeois, aspirant à faire reconnaître sa distinction et ses droits, et soumis quotidiennement à des impératifs contradictoires : accueillir l'aspiration à réaliser les « questions sociales » portée par les républicains et les saint-simoniens, ou satisfaire le besoin d'ordre exprimé dans les feuilles ministérielles et à la Chambre des députés. Mais la trajectoire de Bodin après la révolution de Juillet incite également à lire ce texte comme un *vade-mecum* de l'initiation à la politique parlementaire. La découverte des interdépendances nouvelles n'impliquant ni le renoncement à la députation, ni l'obstination contre les tendances du jour. Après un échec électoral en octobre 1830, Bodin, mettant au service de sa candidature ses œuvres sociales (aide à l'enseignement mutuel et à l'épargne, fondation de salles d'asile) et la notoriété locale de sa famille (d'origine allonnaise), est envoyé en juillet 1831 par un collège du Maine-et-Loire à la Chambre des députés où il soutient le ministère Casimir Périer.

- Chabannes, descendant d'une famille affiliée à la maison de France, se signale à travers ses écrits (et la biographie qu'ils suggèrent) par sa fidélité à la famille royale et au légitimisme. Emigré à vingt ans sous la Révolution puis enrôlé dans l'armée de Condé, il devient aide de camp de Louis XVIII après avoir échoué dans les affaires, et participe aux négociations en vue d'un retour des Bourbons en 1814. Nommé pair de France au début de la seconde Restauration, il est de toutes les guerres de plume contre-révolutionnaires. Refusant de siéger à la Chambre des pairs après juillet 1830, il poursuit avec les carlistes la critique de la politique ministérielle. *Les jongleries du juste-milieu démasquées* et *Le Juste Milieu*<sup>24</sup> sont une illustration des brochures présentées comme un service au roi, qui fleurissent dans cette période au nom de la liberté d'opiner et d'imprimer et qui tournent en dérision un gouvernement chargé de tous les maux (la pensée « doctrinaire », l'artifice constitutionnel, la duplicité quotidienne et l'arbitraire politique), condamné à la paralysie quand la continuité du règne précédent offre une voie de salut.

- Béranger publie en 1832 un fragment de foi saint-simonienne rédigé avec Surbled, membre du service de « propagation du degré des industriels » de l'organisation. Dans le style des nombreuses « religions saint-simoniennes » faisant état des

---

<sup>24</sup> Chanson sous titrée : *La farce, avec tout l'appareil Dupino, Guizotin, le banquier sans pareil, les accapareurs, leurs plans et leurs maximes.*

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

débats politiques et des avancées sociales du moment, cet ouvrier horloger expose les déconvenues du nouveau régime. La dimension pédagogique de la brochure, destinée à circuler parmi les quelques milliers de catéchumènes que compte la famille saint-simonienne au début des années 1830, montre qu'elle est le résultat d'un travail commun entre le rédacteur et les directeurs de propagation<sup>25</sup>. Elle apparaît pourtant, si l'on suit les propos de l'auteur de la *Pétition d'un prolétaire à la Chambre des députés*<sup>26</sup>, comme la concrétisation d'une aspiration à « faire monter le prolétariat en considération ». Le « juste-milieu » est implicitement présenté comme le résultat de l'empêchement politique des ouvriers, condamnés à la violence (le bris des machines qui se substituent à la main d'œuvre) et donc au discrédit au sein du nouveau « pays légal ». La solution, toute saint-simonienne, est celle de l'éducation des ouvriers et de leur participation collective à la formation d'un nouvel ordre économique. On n'est pas surpris de voir émerger ce diagnostic apparemment inattendu dans un univers politique saturé par des « chasseurs de places ». Dans la continuité de la révolution de 1830, les « gens de métier » se manifestent, souvent derrière l'écran de l'organisation, par les actes et par la parole, en saisissant les opportunités que celle-ci peut leur offrir ; non seulement l'aide nécessaire (l'effacement des dettes, le soin médical), mais aussi un espace de socialisation, de solidarité, de partage des tâches et des peines, bref des « associations » pour des groupes qui n'ont pas complètement fait leur deuil des anciennes corporations<sup>27</sup>.

A partir des différences et des parentés qu'il permet de spécifier, le corpus livre des informations supplémentaires. Les premières tiennent à la hiérarchie des légitimités sociales qui s'y exprime et qui oppose, d'une part, les spécialistes de la mise en forme et de la diffusion des catégories, comme le polygraphe Bodin, et des écrivains d'occasion, comme Charles Béranger ou l'inspecteur des postes Vaysse de Villiers, qui tirent parti de la proximité aux nouvelles solidarités associatives, de l'émergence des questions sociales et de l'élargissement des

---

<sup>25</sup> Sur cette délégation de la parole ouvrière dans les années 1830, qui transparaît également dans les archives des professions de foi des ouvriers saint-simoniens, voir Antoine Picon, *Les saint-simoniens : raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin, 2002, pp.212 et s.

<sup>26</sup> Charles Béranger, *Pétition d'un prolétaire à la Chambre des députés*, Paris, Bureau de l'Organisateur, 1831.

<sup>27</sup> Voir William Sewell, *Gens de métier et révolutions : le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983, pp.265 et s.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

opportunités d'expression<sup>28</sup>. L'analyse du corpus informe également sur la circulation de la catégorie de juste-milieu. Bien que son contenu diffère sensiblement, ne serait-ce qu'en raison de l'expérience et des enseignements que chacun retire de la conjoncture, les parlementaires en font un usage régulier attesté par la récurrence à un discours qui se constitue alors comme originel – la réponse de Louis-Philippe à la députation de la ville de Gaillac en 1831<sup>29</sup> – dans lequel l'histoire immédiate reconnaît un abrégé du « système politique de la France »<sup>30</sup>. Cela n'en fait pas pour autant l'équivalent d'une catégorie d'Etat dont la trace serait repérable dans les enquêtes administratives sur l'état de l'opinion par exemple. Les emplois polysémiques semblent avoir restreint son utilisation dans les grilles de lecture officielles de l'administration, même si l'entourage sémantique de la catégorie (« tiers parti », « doctrinaire(s) ») est présent dans toute une série de documents relatifs à la période 1831-1834, comme les circulaires du ministère de l'intérieur ou les rapports de préfets. La liste des dénominations politiques utilisées par les préfets lors de leurs enquêtes électorales, qui visent à anticiper les résultats et à les interpréter, intègre d'autres formules dont le référent politique est mieux identifié et qui facilitent la lecture des rapports de force électoraux<sup>31</sup>. Parallèlement, le « juste-milieu » s'affirme comme

---

<sup>28</sup> On ne confondra pas cette hiérarchie des notoriétés avec la division, qui n'est d'ailleurs pas formalisée, entre écritures « ordinaires » et « lettrées ». On observe cependant des conditions différentes d'accès à l'écriture et des positions plus ou moins autorisées que matérialisent par exemple les lieux de publication et les éditeurs parisiens ou provinciaux. Sur ces problèmes de définition, voir Florence Weber, « La lettre et les lettres : codes graphiques, compétences sociales. Des outils pour l'analyse des écritures ordinaires », *Genèses*, 18, 1995, pp. 152-165 ; Boris Gobille, « Etre écrivain en mai 68 : quelques cas d' 'écrivains d'aspiration' », *Sociétés & Représentations*, 11, 2001, pp.455-478.

<sup>29</sup> « Sans doute la révolution doit porter ses fruits, mais cette expression n'est que trop souvent employée dans un sens qui ne répond ni à l'esprit national, ni aux besoins du siècle, ni au maintien de l'ordre public. C'est pourtant cela qui doit tracer notre marche. Nous chercherons à nous tenir dans un juste milieu, également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal » cité dans le *Moniteur* (31 janvier 1831).

<sup>30</sup> Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, Paris, Pagnerre, 1842, p.266.

<sup>31</sup> Ces formules identifient les « adhérents au système de gouvernement », l'« opposition démocratique » (« modérée » ou « prononcée »), et l'« opposition légitimiste » (« modérée » ou « prononcée »), voir Pierre Karila-Cohen, *L'Etat des esprits : l'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p.232. On trouvera un extrait du répertoire de classifications politiques fabriqué au sein du ministère de l'Intérieur sous les monarchies censitaires dans la thèse de Christophe Voilliot, *La candidature officielle en France de la Restauration aux débuts de la Troisième République : retour sur l'historiographie d'une pratique d'Etat*, Thèse pour le doctorat de Science politique de l'Université Paris X – Nanterre, 2002, Tome II, p.325. Dans un article sur le travail de classification des candidatures engagé par les préfets, Eric Phélippeau montre que la systématisation d'une répartition des catégories sur un axe gauche-droite s'opère à la fin du

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

une catégorie de jugement qui, pour n'être jamais totalement hors politique, est souvent sollicitée dans d'autres univers où l'actualité politique est mise en question. Heinrich Heine témoigne ainsi que le succès de *Robert le Diable* de Meyerbeer, joué à l'Opéra de Paris en 1831, s'interprète sans nuances comme une transposition du dilemme politique du juste-milieu : les « plaisirs de la société » ne manquant pas à ses yeux d'importance politique, et la Chambre des députés ayant fait grand cas de l'ouvrage<sup>32</sup>. On voit que c'est par l'imprimé, qui divulgue et licite les usages du « juste-milieu », mais aussi par les échanges auxquels il donne lieu, que des effets d'allers-retours entre l'univers politique et d'autres univers sociaux contribuent à la généralisation et à l'abstraction de la catégorie<sup>33</sup>.

Le corpus des publications relatives au « juste-milieu » révèle principalement des positions d'acquiescement ou de réprobation<sup>34</sup>. Cette polarisation est en partie liée aux intérêts nés de la publicisation des différentes représentations des événements politiques et de leur destin. Dans une conjoncture de relâchement de la censure et d'accès à des opportunités nouvelles, certains auteurs sortent des appartenances quasi secrètes pour faire connaître leurs affiliations et leurs alliances, lorsque d'autres tentent de se déprendre d'une définition publique disqualifiante. Les conceptions antagoniques du « juste-milieu », si elles recouvrent des options politiques, des postures, des valorisations de soi et des contenus polémiques différenciés, sont également des opérations de classement qui participent aux enjeux et à la dynamique mêmes qu'elles prennent pour objet. Ces opérations de classement font du « juste-milieu » une catégorie à la fois antinomique, puisqu'elle concentre des sens opposés, et asymétrique dans la

---

XIX<sup>e</sup> siècle, voir Eric Phélippeau, « La fabrication administrative des opinions politiques : votes, déclarations de candidature et verdict des préfets (1852-1914) », *Revue française de science politique*, 4, 1993, pp.587-612.

<sup>32</sup> Heinrich Heine, *De la France*, Paris, Gallimard, 1994, pp.87-88.

<sup>33</sup> Sur les effets d'abstraction liés à la circulation du lexique politique entre des univers sociaux différents, voir Maurice Tournier, « Spécificité politique et spécificité lexicale », *Mots*, 1, 1981, pp.5-6.

<sup>34</sup> Pour un effet similaire dans une conjoncture sous certains aspects homologue, voir Bernard Lacroix /G.A.P., « Du coup de force au coup d'Etat : contribution à l'étude du travail de mise en forme des événements du 2 décembre », in Sylvie Aprile, Nathalie Bayon, Laurent Clavier, Louis Hincker, Jean-Luc Mayaud (dir.), *Comment meurt une République : autour du 2 Décembre 1851*, Paris, Créaphis, 2004, pp.37-50.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

mesure où elle peut être combattue ou endossée par des groupes concurrents<sup>35</sup>. L'histoire sociale de la période renseigne sur les raisons de ces luttes de redéfinition des groupes dont le travail de labellisation est l'une des principales dimensions. L'instabilité politique, qui implique une multiplication des entreprises de qualification de la conjoncture et de ses protagonistes, n'est pas une explication suffisante. C'est plus nettement, avec l'éviction des Bourbons ou la percée des élites capacitaires, une crise de la reproduction des élites légitimistes qui est en jeu dans cette conjoncture, même si la propriété reste au cœur d'un système de pouvoir partiellement exercé par l'électorat<sup>36</sup>. C'est encore un ensemble de rivalités entre des fractions de l'élite gouvernante que traduisent les usages du « juste-milieu ». La révolution de Juillet, loin de se définir comme un affrontement entre classes sociales, bien qu'elle soit le théâtre d'une lutte populaire alors en voie de structuration, se construit à travers les changements du personnel d'Etat visant le roi et les ministres, mais également les chambres du Parlement, les Cours de justice, les préfets, sous-préfets, les maires et l'armée<sup>37</sup>. Cette dynamique de renouvellement est au cœur du « changement de régime » : elle n'implique pas la déchéance d'une classe, remplacée par une autre dans l'appareil d'Etat, mais plus concrètement l'opposition d'équipes rivales issues des mêmes milieux sociaux<sup>38</sup>. On comprend dès lors que le travail de labellisation public de ces équipes, qui participe au processus de placement et de reclassement, ait une portée considérable. Et on saisit peut-être mieux que, pour les observateurs, cette quête des postes et des honneurs engendre une forme d'opportunisme figée dans l'ornière du juste-milieu. Ainsi, les institutions du régime, la charte nouvelle et les lois organiques qui l'ont suivie, sont présentées comme un instrument au service des factions au pouvoir leur permettant de

---

<sup>35</sup> Pour une analyse de cas où des désignations politiques n'impliquent pas de reconnaissance réciproque mais au contraire un travail polémique d'exclusion et d'inclusion, voir Reinhart Koselleck, « La sémantique historico-politique des concepts antonymes asymétriques », *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, op. cit., pp.191-232.

<sup>36</sup> On renvoie sur ce point aux travaux qui, en mettant l'accent sur la composition du corps électoral et certains éléments de contexte (la mise en place d' « épurations » et de « promotions », l'adoption de la loi sur les élections du 19 avril 1831, etc.), éclairent les dynamiques politiques liées au moment 1830 : Sherman Kent, *Electoral Procedure under Louis Philippe*, New Haven, Yale University Press, 1937, pp.1-18 ; David H. Pinkney, *La Révolution de 1830 en France*, Paris, PUF, 1988, pp.327 et s.

<sup>37</sup> David H. Pinkney, *La Révolution de 1830 en France*, op. cit., pp.328-350.

<sup>38</sup> Maurice Agulhon, « 1830 dans l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle français », *Romantisme*, 28-29, 1980, pp.16-17.



Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

condamner à la « mort politique » les groupes écartés des collèges électoraux ; une division ancienne de la Nation se reformant presque fatalement : « D'un côté, les hauts propriétaires, classe privilégiée, qui est au peuple ce qu'était au tiers-état la noblesse et le clergé ; classe rétrograde qui demande le juste-milieu, comme autrefois la noblesse et le clergé réclamaient le *statu quo* ; de l'autre, se trouvent pêle-mêle les savants, les industriels, les artistes, toutes les supériorités morales en un mot, populace remuante, qui n'ayant point été adroite pour acheter des maisons, ne mérite pas d'être associée aux droits politiques »<sup>39</sup>.

L'une des fonctions de ces écrits qui font circuler des définitions parfois contradictoires du « juste-milieu », est de produire des principes d'appréciation des différents groupes investis dans des luttes pour l'accès au pouvoir. Deux textes du corpus montrent bien comment l'imprimé contribue à stabiliser des identités politiques et à définir les contenus idéologiques et les frontières sociales de ces groupes. Sous l'aspect de la fiction dialoguée et parodique pour l'un (*Second dialogue sur les maux et les vœux du jour*) et du récit-bilan de l'histoire politique récente pour l'autre (*Épitaphe des partis*), il s'agit de circonscrire et de hiérarchiser des groupes politiques en dévoilant leurs relations réciproques. Il s'agit également d'évaluer leur distance ou leur proximité au « peuple » en invoquant la trahison ou la réalisation des promesses de la révolution de Juillet. Il n'est pas étonnant, compte tenu de la conjoncture d'affrontement pour le contrôle de l'État, que ces groupes soient présentés comme des « partis », c'est-à-dire d'après le vocabulaire en cours comme des factions. Le « parti du mouvement », le « parti du juste-milieu », « les saint-simoniens », la « légitimité » et la « quasi-légitimité », les « républicains » et les « carlistes » sont distingués ou rapprochés les uns des autres par une mise en récit qui est une rationalisation des rapports de force réels mais qui, parallèlement, confère à ces « partis » une profondeur historique et idéologique en les rapportant à leurs origines présumées (par exemple au moyen de la reconstitution de parcours emblématiques, Chateaubriand pour la « légitimité » ou Saint-Simon et Fourier pour les « saint-simoniens » et les « socialistes ») et en les exposant, par l'intermédiaire

---

<sup>39</sup> Alexandre-Thomas Marie, « Plaidoyer pour Pénard (conspiration républicaine), Cour d'Assises, 11 avril 1831 », *Annales du Barreau français*, Paris, Warée, 1834, pp.457-458.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

d'ouvrages et de discours significatifs ou d'organes de presse identifiables, comme de véritables « systèmes politiques ». C'est à partir de ces rationalisations, qui fabriquent de la cohésion et de la différence, que certains groupes sont essentialisés sous la forme de concepts en -isme, tels que « républicanisme », « libéralisme », « légitimisme » ou « saint-simonisme ». Ces concepts ne permettent pas seulement aux contemporains de « lire » les enjeux du contexte, ils sont aussi des marqueurs idéologiques et des opérateurs de rassemblement et de division politiques qui prolongent, maintiennent ou perpétuent des définitions concurrentielles de la réalité.

Par-delà la diversité des genres mobilisés (fictions dialoguées, théâtre, poésies, chansons, pamphlets) et l'orientation politique du propos, tous les textes du corpus opèrent ces classements « en généralisant sur des individualités » et en posant « des idées » sur des « situations »<sup>40</sup>. L'amplification est un moyen de la caractérisation, et les procédés employés ont pour effet de rendre tangibles des figures de papier par des typifications qui les individualisent tout en leur attribuant les traits exemplaires d'une catégorie<sup>41</sup>. C'est l'opération à laquelle se livre Félix Bodin lorsqu'il envisage l'émergence d'un opportunisme en politique, qui se vérifie dans les preuves et les épreuves de ralliement au nouveau régime, à travers le cas imaginé mais réaliste d'un ex-préfet, fils d'un membre du conseil des Cinq-Cents, monté à Paris à la recherche de nouveaux titres et d'un nouveau statut. Les compromis auxquels conduit ce déplacement opportuniste trouvent leur conséquence ultime dans l'adoption d'une position de « juste-milieu », bien faite pour transiger dans des situations périlleuses et concilier tous les paradoxes politiques. La construction d'un type social – opportuniste et rassembleur, incarnation de la ligne ministérielle et soumis à des impératifs contradictoires – caractéristique du juste-milieu, s'accompagne de procédés métonymiques qui lui confèrent une identité narrative. Le juste-milieu, comme trame de fond, est ainsi rapporté à sa source et confondu avec le « système du 13 mars »<sup>42</sup>. Cette

---

<sup>40</sup> Félix Bodin, « Le juste milieu et la popularité », *Paris, ou le livre des cent-et-un*, Tome XIII, Paris, Ladvocat, 1831, p.151.

<sup>41</sup> Sur le cheminement paradoxal des typifications, entre individualisation et anonymisation, voir Peter Berger, Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 1999, pp.46-50.

<sup>42</sup> *Le juste-milieu, cause de tous nos maux*, Bénichet, Toulouse, 1832, p.4.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

expression désigne la formation du ministère Casimir Périer, et il n'est pas étonnant que l'homme, comme le groupe ministériel, personnifient le juste-milieu. Périer, bien qu'ayant marqué sa défiance contre le dernier ministère de la Restauration<sup>43</sup>, fait partie de ce personnel nombreux ayant bénéficié d'un retour en grâce sous le Ministère Martignac (1827-1829). Attaché à un gouvernement bourbonien coupé de l'Ancien Régime, il est comme d'autres enclin à réduire les conséquences de la révolution de Juillet à un changement dans la personne du chef de l'Etat. Avec pour formule de gouvernement « l'ordre, sans sacrifice pour la liberté », avec pour fin proclamée le combat contre les « factions » et les « innovations politiques », ce premier gouvernement régulier depuis août 1830 ne pouvait que représenter, pour une partie des littérateurs, pamphlétaires ou publicistes, la liquidation des attentes « républicaines » ou « démocratiques » nées de la révolution de Juillet<sup>44</sup>.

L'identification du « juste-milieu » à la conjoncture passe aussi par la confrontation du personnel gouvernemental à ce qui est institué en date. Ce qui fait date est bien sûr une construction interprétative, le produit de commentaires publics qui amplifient ou déforment les faits exposés et les conduites observées. Le « juste-milieu » n'est pas autre chose, dans cette logique, qu'une modulation de l'action politique qui tend à réprimer l'activité des factions ou à circonscrire leur pouvoir. Les révoltes de Lyon ou les barricades parisiennes peuvent être perçues comme des opportunités étouffées, ravalant le régime de juillet à une monarchie sans épreuve démocratique. Dans cette perspective, une grande partie des publications du corpus met en jeu une critique du conservatisme d'Etat qui, après les Trois Glorieuses, aurait engagé certaines élites marginalisées sous la Restauration, stabilisées dans des positions de pouvoir à la faveur du renouvellement des équipes dirigeantes, dans une politique de transaction distanciée des radicalismes républicains ou saint-simoniens et hostile au légitimisme. La catégorie de juste-milieu tend alors à désigner le basculement ayant conduit du « mot république » comme valeur revendiquée à la « chose

---

<sup>43</sup> Il compte parmi les signataires de « l'adresse des 221 ».

<sup>44</sup> Sébastien Charléty, *La monarchie de Juillet*, Paris, Hachette, 1921, p.58.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

monarchie » comme réalité instituée<sup>45</sup>. Plusieurs commentaires témoignent ainsi de l'émergence, au cours des années 1830-35, d'un personnel d'Etat d'abord porté par un mouvement politique anti-légitimiste, puis collectivement gagné à une politique d'ordre, résumée par des projets de loi sur l'éducation ou l'électorat, limitant l'accès de certaines « capacités » aux droits politiques et au « pays légal ».

Si l'on tient compte, au-delà du corpus lui-même, des différentes formes de classement en circulation dans la période 1830-35, on remarque que les fictions demeurent l'une des formes les plus mobilisées et les plus populaires de la critique sociale<sup>46</sup>. Il faut la distinguer des textes politiques directement en lien avec des enjeux parlementaires et destinés à y produire des effets. Au sein de ces textes, la catégorie de juste-milieu sert à désigner, pour s'en démarquer, des adversaires dont les noms propres sont révélés au public et les partis-pris parfois systématisés (et tournés en dérision) par toute une néologie anthroponymique (« guizotin » pour Guizot, « dupino » pour les frères Dupin, etc.). C'est sans doute à travers ces écrits politiques que le « juste-milieu » devient un enjeu de luttes parlementaires, comme on le voit dans la conjoncture d'affrontements entre « mouvement » et « résistance » à partir de 1830, les dictionnaires biographiques, tels que *Les hommes du mouvement et les hommes de la résistance*<sup>47</sup> ou la *Biographie politique des députés*<sup>48</sup> devenant l'un des outils d'identification immédiate du personnel politique. Derrière les mots, sont consacrées des positions essentialisées, le « mouvement » étant présenté comme « la marche loyale dans les voies ouvertes par les barricades » et la « résistance » désignée par ses « législations bâtarde », un résultat de la « reconnaissance de la vérité d'un principe démocratique » et du refus « d'en faire la juste application »<sup>49</sup>. C'est cette labellisation des groupes agrégés à la

---

<sup>45</sup> Pour emprunter à la formule de Victor Hugo : « Après juillet 1830, il nous faut la chose république et le mot monarchie », *Choses vues, 1830-1848*, Paris, Gallimard, 1972, p.98.

<sup>46</sup> Frank Paul Bowman, « La nouvelle en 1832 : la société, la misère, la mort, les mots », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 27, 1975, pp.189-208.

<sup>47</sup> *Les hommes du mouvement et les hommes de la résistance : biographie politique des ministres, de tous les membres de la Chambre des députés, des principaux pairs de France, et de quelques autres hommes politiques*, Paris, Pagnerre, 1831.

<sup>48</sup> *Biographie politique des députés, session de 1831*, Paris, Pagnerre, 1831.

<sup>49</sup> *Les hommes du mouvement et les hommes de la résistance*, *op. cit.*, pp. 4-7.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

« résistance », et aux acteurs qui la personnifient, au premier rang desquels François Guizot<sup>50</sup>, qui a associé de manière durable cette catégorie de juste-milieu, devenu cliché politique, aux acteurs marqués par leurs investissements dans la « résistance » au début du régime de Juillet. C'est ce que montrent les nombreux commentaires qui, une fois la « résistance » achevée et les lectures conservatrices de la Charte fixées, désignent les activités ordinaires et l'idéal stabilisateur d'un personnel « juste-milieu »<sup>51</sup>.

Ces classements n'enferment pas la même capacité d'action sur les conjonctures et sur les hommes. Les univers dans lesquels ils sont produits, spécialement lorsqu'il s'agit d'univers légitimes (les arènes parlementaire et gouvernementale, les institutions mécaniques comme l'Académie des sciences morales et politiques), y compris dans une période où les formes du « discours politique » ne sont pas codifiées<sup>52</sup>, agissent souvent comme des espaces de réfraction de la critique sociale que ces classements intègrent en les euphémisant ou en leur attribuant d'autres significations<sup>53</sup>. Leur « performativité » dépend de conditions particulières, et notamment du pouvoir d'officialisation dont disposent ceux qui les mettent en œuvre<sup>54</sup>. C'est ce que montrent un certain nombre de publications qui, dans une phase d'institutionnalisation et de routinisation de la politique de juste-milieu, en donnent une définition atemporelle et atopique. Le

---

<sup>50</sup> « C'est M. Guizot qui a remis en vigueur ce système de bascule, distingué une légitimité d'une quasi-légitimité, et qui a fait rétrograder la révolution de juillet jusqu'au juste milieu, à l'aide de cette majorité de quasi-légitimes qu'il conduit à son gré », *Ibid.*, p.108.

<sup>51</sup> La persistance de cette identification de la « résistance » au « juste-milieu » se lit dans les écrits périodiques après 1835. Un témoin assistant en 1836 à un banquet offert par les électeurs de Lisieux à François Guizot, présente les quelques mots prononcés à cette occasion par le député comme un « éloge de la politique du juste-milieu » : « Nous avons vu au milieu d'un changement, varier sans cesse les intuitions, les opinions, les langages et les conduites. Le public en a contracté tantôt une grande indifférence, tantôt une grande méfiance de ces variations des hommes publics ; mal très grave, car il affaiblit l'autorité du pouvoir et la foi morale du pays », in « Nouvelles des provinces » (août 1836), *L'Ami de la religion : journal ecclésiastique, politique et littéraire*, T.XC, p.300.

<sup>52</sup> Sur la codification et l'autonomisation des formes du discours parlementaire, voir Hervé Fayat, « Discourir », Vincent Duclerc, Christophe Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, pp.1022-1029.

<sup>53</sup> Les enjeux sociaux sont « importés » dans l'espace parlementaire dont les temporalités, les interactions, mais aussi la configuration structurelle dont elle est un des centres, agissent par effet de hiérarchisation, de retraduction, de fixation idéologique, tout en conservant la fonction apparemment paradoxale, mais constitutive de la rhétorique parlementaire, de valoriser un discours *pour* et *au nom de*. Voir, à partir de l'exemple du droit au travail au sein de l'Assemblée constituante de 1848, Thomas Bouchet, *Un Jeudi à l'Assemblée*, Québec, Editions Nota bene, 2007.

<sup>54</sup> Sur cette capacité d'officialisation, voir Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, pp.149-161.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

recours à une tradition philosophique repêchée après 1835<sup>55</sup> – d'Aristote à Montesquieu, un juste-milieu synonyme de vertu ou de bien moral –, qui peut se recommander de références étrangères, souvent traduites par opportunité politique, a eu pour effet d'éterniser le contenu positif de la catégorie et d'effacer les conditions pratiques de sa genèse. Par là se signale un autre usage interprétatif, celui d'une catégorie, coupée des contingences historiques, qui en dissimule l'origine polémique.

## **II. Les reconstructions interprétatives**

La consultation de publications hors corpus traitant du « juste-milieu » dans les années 1830 met en évidence le rôle d'une histoire immédiate qui fixe le sens de la catégorie en la rapportant à des enchaînements plus ou moins artificiels. Le « juste-milieu » est, dès cette période, détaché des conditions de sa genèse et de ses référents initiaux pour être mis en relation avec d'autres catégories qui sont elles-mêmes autonomisées (la « légitimité » ou le « royalisme », les « doctrinaires » ou les « modérés », les « républicains » ou la « démocratie », etc.) ou pour être intégré à des récits téléologiques à dimension politique permettant par exemple de relire 1830 à la lumière de 1793 ou de 1815. L'historiographie contemporaine ne se distingue pas toujours de cette histoire immédiate même si ses constructions rétrospectives sont formulées d'une autre manière et reposent sur d'autres finalités ou d'autres impensés. Cette historiographie, française ou étrangère<sup>56</sup>, qui relève de l'« histoire politique », de l'« histoire des idées » ou de l'« histoire des cultures politiques », a inscrit le « juste-milieu » dans le répertoire des « idéologies » et des « attitudes » politiques propre aux monarchies constitutionnelles (1815-1848) en le présentant

---

<sup>55</sup> Voir, par exemple, l'ouvrage de Johann Peter Friedrich Ancillon (homme d'Etat et publiciste prussien déjà traduit et commenté par Guizot sous la Restauration), paru en deux volumes en 1837 : *Du juste milieu, ou du rapprochement des extrêmes dans les opinions*.

<sup>56</sup> Pour s'en tenir à deux points de vue (l'histoire comparée des idées, l'histoire politique et culturelle) : Vincent E. Starzinger, *Middlingness: Juste Milieu Political Theory in France and England, 1815-1848*, Charlottesville, The University Press of Virginia, 1965 ; Danièle Zéraffa, « A la recherche du centre dans la vie politique française », *Vingtième siècle*, 9, 1986, pp.81-96 ; Jean-Pierre Rioux, *Les Centristes*, Paris, Fayard, 2011.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

le plus souvent comme une étape décisive dans la formation du « centre ». Alors que la sémantique politique de la catégorie ne se détermine qu'au début des années 1830, la tradition historiographique en présente un récit fondé sur des principes de lecture et de définition qui la transforment sensiblement – il existe en effet une « biographie » collective du juste-milieu au XIX<sup>e</sup> siècle et une histoire de l'idéologie juste-milieu débutant sous la Révolution. Ce récit enferme trois types d'effets : l'éternisation de la catégorie de juste-milieu au-delà de ses contextes de validité empirique, l'homogénéisation des groupes et des idées que ce label est censé recouvrir, et la neutralisation, notamment sous l'effet de la comparaison des filiations intellectuelles, des relations concrètes à travers lesquelles il devient un enjeu de lutte. Le « juste-milieu » est par ailleurs appréhendé dans ce récit de manière équivoque : il constitue à la fois une catégorie analytique qui permet d'interpréter, souvent à travers une étude de textes, une « attitude » collective, voire une « culture politique »<sup>57</sup>, et une catégorie pragmatique qui ne prend son sens que dans le contexte des sources où elle est prélevée. La confusion entretenue entre les sources historiques et les ressources de l'interprétation – le « juste-milieu » étant à la fois archive et concept – est au fondement d'une vision reconstruite qui évacue l'essentiel : l'historicité d'un lexique à travers lequel des groupes sont décrits et se décrivent.

Une histoire effective doit non seulement prendre pour objet les reconstructions interprétatives de la catégorie, les enjeux spécifiques, politiques, savants ou journalistiques, auxquels renvoient ces usages, mais également différentes continuités pratiques (sémantiques, biographiques, institutionnelles) que l'historiographie délaisse habituellement pour des raisons qui tiennent en partie à des découpages disciplinaires trop rigides. L'autonomisation des savoirs linguistiques et sociologiques constitue de ce point de vue un obstacle à la définition d'une méthode concordataire ouvrant sur une analyse renouvelée des catégories en tant que supports d'une sémantique particulière et instruments de

---

<sup>57</sup> Il faudrait montrer combien l'invocation d'une « culture politique », donnant à l'idée de « centre » une cohérence en termes de valeurs, de représentations ou de comportements collectifs, n'est souvent qu'une autre manière, quelles que soient les références qu'elle emprunte (la tradition behaviouraliste par exemple, acclimatée à l'étude des « cultures civiques »), de fonder l'analyse sur un réseau de fausses continuités.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

qualification et de construction des groupes. La difficulté est redoublée par l'autonomie relative des dimensions langagière et sociale des catégories. Il existe en effet une autonomie relative des phénomènes langagiers : si les cas de synchronisation des changements sociaux et sémantiques ne sont pas rares, il est difficile d'en déduire une règle<sup>58</sup>. Il est donc essentiel de revenir sur ces continuités en analysant précisément comment et pourquoi le sens et les fonctions d'une catégorie se transforment. Sous ce rapport, l'histoire des producteurs de classements est un indicateur fondamental puisqu'elle rend compte des raisons sociales de cette activité, des compétences ou des attentes qu'ils y investissent. L'attention aux continuités sémantiques permet d'autre part de comprendre les processus à la fois sociaux et langagiers qui affectent l'entourage lexical des catégories. Celles-ci ne sont pas des unités autonomes séparables des ensembles sémantiques qui sont un révélateur de la stabilité ou des transformations de leurs usages.

Il faut dans un premier temps mettre en évidence les différents supports (dictionnaires, libelles, textes administratifs, discours politiques, etc.) et les usages publics ou privés, savants ou politiques, du travail de classement. Si le classement est un moyen ordinaire d'identification des groupes et des situations, il peut également reposer sur des mises en forme plus ou moins sophistiquées d'un point de vue individuel ou collectif qui font appel à des effets de liste. Certains classements s'appuient par exemple sur des comparaisons figuratives, c'est-à-dire des mises en relation de termes et de symboles qui répertorient, hiérarchisent, réorganisent la diversité concrète de la réalité. L'étude des mouvements du lexique qui constitue la matière de ces classements doit aussi tenir compte du fait que la « relation entre les gens et les choses qu'ils nomment n'est jamais statique »<sup>59</sup>. La variété des classements et de leur matière lexicale s'explique en effet, plus ou moins directement, par des changements concernant

---

<sup>58</sup> Cette absence d'isomorphisme rigide entre langage et réalité sociale est l'un des principaux impensés de l'histoire sociale. On renvoie, sur la question des conditions de possibilité d'une histoire sociale ou d'une sociologie des catégories, à Xavier Landrin, « La sémantique historique de la *Weltliteratur* : genèse conceptuelle et usages savants », in Anna Boschetti (dir.), *L'espace culturel transnational*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2010, pp. 73-134.

<sup>59</sup> Mary Douglas, « Comment les institutions font les classifications », *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, 1999, p.117.



Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

les producteurs.

Les écrits du publiciste Charles de Rémusat, qui recèlent de nombreux portraits, descriptions de situations ou esquisses de tableaux politiques d'ensemble, donnent l'occasion de ressaisir les mouvements du lexique à partir duquel sont construits ces classements. La comparaison de deux de ses textes, rédigés à plusieurs décennies de distance, livre plus précisément des indications sur les significations et les usages des catégories de « centre » et de « juste-milieu » au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Charles de Rémusat connaît une trajectoire que l'historiographie associera rétrospectivement à la biographie collective du « juste-milieu » ou des « libéraux »<sup>60</sup>. Ces labels ne disent rien de la manière dont Rémusat perçoit l'espace politique et se perçoit en politique. C'est au contraire le travail de définition à l'œuvre dans ses classements qui révèle les cadres cognitifs et linguistiques, individuels et collectifs, par lesquels se modèle et s'éprouve la politique à différentes périodes.

**Tableau II : Un classement politique indigène (1818)<sup>61</sup>**

	ULTRAS	LIBÉRAUX	VENTRUS
Couleur ?	Prune de...	Tricolore	Ventre de biche
Odeur ?	Poudre à la maréchale	Poudre à canon	De la soupe
Pierre précieuse ?			La boule blanche
Plante ?	Chiendent	Betterave	Coton
Arbre ?	Charmille	Peuplier	
Quadrupède ?	Le furet	Le mâtin	Le basset
La statue ?			L'hermaphrodite
Le poème ?	Le poème de Fontenoy		
La musique ?	<i>Marche des gardes françaises</i>	<i>La Marseillaise</i>	<i>Où peut-on être mieux...</i>
Le roman ?	<i>La princesse de Clèves</i>	<i>Le Paysan et le Gentilhomme</i>	
Le peintre ?	Boucher	David	Le premier peintre du roi
Le don ?	Une pension		De parler sans se compromettre
L'époque ?	1815		
Le pays ?	Versailles	Le Faubourg Saint-Antoine	La rue de Grenelle – Saint-Germain
Le gouvernement ?	Des abus	Des brochures	Des ministres
L'état ?	Colonel	Fédéré	Procureur général
La religion ?	Les biens du Clergé	De la nature	Le Concordat
Le but ?	La faveur	La liberté	L'Ordre
Le moyen ?	La bassesse	La république	L'arbitraire
La récompense ?	L'honneur	Le despotisme	L'anarchie

<sup>60</sup> Le genre de la biographie convoque à l'envi ces labels dont la pertinence, en tant qu'outils d'identification rétrospective des acteurs et des idées, n'est jamais interrogée. Voir par exemple Darío Roldán, *Charles de Rémusat : certitudes et impasses du libéralisme doctrinaire*, Paris, L'Harmattan, 1999.

<sup>61</sup> Lettre de Charles de Rémusat à sa mère, comtesse de Rémusat, datée du 9 mars 1818, in *Correspondance de M. de Rémusat pendant les premières années de la Restauration*, Tome IV, Paris, Calmann Lévy, 1884, p.157.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

Le premier texte, daté de 1818, se présente comme une taxinomie indigène de l'univers politique. Il est extrait de la correspondance entre Rémusat et sa mère qui assiste à distance, depuis sa résidence de Toulouse, à son entrée dans la société mondaine et politique parisienne. Fils d'un ancien chambellan de Napoléon I<sup>er</sup> devenu préfet sous la Restauration et de la petite-nièce du comte de Vergennes, ministre sous Louis XVI<sup>62</sup>, Rémusat a alors vingt ans ; il étudie le droit et occupera bientôt un poste dans l'Administration départementale et communale créée par François Guizot au ministère de l'Intérieur ; il bénéficie de protections et d'appuis (Molé, Guizot, Barante), fréquente les salons en vue (Récamier, de Broglie) et s'illustre sous le drapeau des « constitutionnels » à travers quelques brochures ou contributions publiées dans les *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, périodique dirigé par Pierre Royer-Collard et François Guizot. Cette correspondance s'inscrit dans un modèle « aristocratique », dont on ne sait s'il anticipe la publication, qui s'alimente d'une pédagogie mondaine à laquelle font écho les témoignages de l'initié<sup>63</sup>. Le classement est, en tant que tel, le produit d'un passe-temps de salon, que Rémusat appelle le « jeu des trente-six questions », destiné à des participants sommés de livrer un portrait d'eux-mêmes imagé et raccourci, le plus souvent à partir de quatre composantes : la passion, le but, le moyen, la récompense. L'exercice a donc une origine collective et affirme d'emblée une volonté récréative de figurer des identités en forçant le trait et en sollicitant des signes adéquats. Le passage du portrait symbolique des participants à celui de la politique du moment est particulièrement intéressant dans la mesure où il dévoile une sémantique et un vocabulaire politiques disponibles. Le classement a pour effet de doter les groupes mentionnés (« ultra », « libéraux », « ventrus ») de contenus sociaux, idéologiques, politiques, et, par un effet de liste, de systématiser des états de fait ou des tendances connus. On comprend que, compte-tenu du contexte biographique et épistolaire, le classement se donne comme une objectivation spontanée de l'univers politique

---

<sup>62</sup> Egalement consacrée femme de lettres : Sainte-Beuve, « Madame de Rémusat », *Portraits de femmes*, Gallimard, Folio, 1999, pp.441-578.

<sup>63</sup> Modèle appelé à circuler socialement et à se transformer tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, voir Roger Chartier, « Des 'secrétaires' pour le peuple ? Les modèles épistolaires de l'Ancien Régime entre littérature de cour et livre de colportage », in Roger Chartier (dir.), *La correspondance : les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991, pp.159-207.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

qui a aussi pour fonction de le rendre transparent à l'auteur lui-même en mettant au jour certains de ses ressorts cachés. A travers les dénominations « ultra », « libéraux » et « ventrus » c'est la Chambre des députés de 1818 que décrit Rémusat, et il en donne ailleurs une définition assez précise. « Ultra » regroupe des députés dont l'itinéraire typique est celui du comte de la Bourdonnaye, ancien émigré entré au service de l'armée de Condé, hostile aux lois d'amnistie après les Cent-Jours et systématiquement opposé aux vues ministérielles dans la période suivante<sup>64</sup>. La distinction entre « libéraux » et « ventrus » introduit des nuances très marquées, Rémusat se gardant de signaler dans son classement des groupements aux frontières floues et changeantes (les « constitutionnels », les « ministériels », les « doctrinaires ») auxquels ils'identifie tour à tour. « Ventrus » est une appellation péjorative désignant l'ensemble des députés ralliés aux vues ministérielles par cupidité. Les « libéraux » en revanche constituent un ensemble de partis pris identifiables à des noms (Royer-Collard, Jordan, de Serre, Brigode) ou des organes (*La Minerve*, *Le Censeur européen*) qui, suivant la conjoncture, peuvent tomber dans d'autres catégories (« ministériels » pour Royer-Collard, Camille Jordan ou Guizot, « républicains », voire « révolutionnaires », pour les rédacteurs de *La Minerve* et du *Censeur*). L'inclusion et l'exclusion de certains groupes, les « jacobins » par exemple, est révélatrice d'un point de vue qui souscrit aux représentations les mieux partagées de l'illégitimité politique<sup>65</sup>. Le classement, dont le « juste-milieu » est absent<sup>66</sup>, imprime une logique sociale et

---

<sup>64</sup> Lettre de Charles de Rémusat à sa mère, comtesse de Rémusat, datée du 24 novembre 1817, in *Correspondance de M. de Rémusat pendant les premières années de la Restauration*, Tome III, Paris, Calmann Lévy, 1884, pp.399-400.

<sup>65</sup> « « Les 'jacobins', le mot est dur, ils sont tout au plus douze, et sans aucun crédit. On les regarde même, dans la Chambre, comme des espèces de pestiférés. » Lettre de Charles de Rémusat à sa mère, comtesse de Rémusat, datée du 24 novembre 1817, *op. cit.*, p.400.

<sup>66</sup> Sans vouloir en faire un équivalent, Rémusat utilise plus volontiers la formule « entre deux selles ». Le mot juste-milieu est à cette époque rattaché au champ sémantique de « modération » sans en être pour autant le concept centreur. C'est ce dont témoigne par exemple une définition recueillie par Guizot en 1809, et reproduite à l'identique dans une seconde édition en 1822 : « Ce qui passe le juste milieu et tend à l'extrême est immodéré [...] Il faut retenir et contenir ce qui deviendrait immodéré ; il faut réprimer et resserrer ce qui deviendrait demesuré ; il faut arrêter et réduire ce qui devient excessif ; il faut adoucir et affaiblir ce qui est outré » ; *Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue française*, Tome I, Paris, Maradan, 1809, p.501. L'usage d'autres termes (« ventrus », « centre », « ministériels », « doctrinaires », etc), contrairement à celui de « juste-milieu », est à l'époque récurrent. Sur l'histoire du champ sémantique de « modération », voir Georges Benrekassa, « Modération, modéré, modérantisme », *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich, 1680-1820*, München, Oldenbourg, 1996, pp. 123-158.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

historique à ces groupements grâce à la comparaison figurative qui suggère toute une série de différences repérables dans les lieux (renvoyant à l'échelle des fortunes et à la répartition parisienne des habitations et des salons<sup>67</sup>), les dates et les faits politiques, les modèles idéologiques, les personnages emblématiques d'une idée ou d'une époque, l'*ethos* politique correspondant aux moyens de parvenir, aux univers de rétributions et aux causes politiques de rattachement.

C'est un tout autre exercice que présente l'entrée « Juste milieu » du *Dictionnaire général de la politique* paru en 1864<sup>68</sup>. Rémusat a alors accompli un parcours politique de premier plan, député associé à la « résistance » et ministre sous la monarchie de Juillet, membre de l'Académie des sciences morales et politiques (section de philosophie, 1842) et de l'Académie française (1846), membre du comité de Constitution en 1848, expulsé momentanément par décret en 1852, il rallie, au cours des années 1860, la mobilisation en faveur d'une réforme libérale des institutions et fonde à Toulouse le *Progrès libéral*. « Libéral » ne signifie pas ici autre chose que la défense de principes constitutionnels, mais entendus comme « rempart contre l'inconnu portant dans ses flancs la révolution »<sup>69</sup>. Pour Rémusat comme pour d'autres, il s'agissait à travers ce label de reconstruire un crédit politique autour d'une formule de gouvernement constitutionnelle partiellement convertie aux aspirations politiques du moment. Le capital d'autorité et de savoir dont il est porteur dans les 1860 le localise historiquement et politiquement, et c'est ce qui explique que la notice du *Dictionnaire général de la politique* soit en partie un exercice de réhabilitation. La catégorie de juste-milieu est clairement identifiée à l'époque à l'héritage politique de l'orléanisme, et Rémusat s'emploie non seulement à élargir le domaine sémantique de la catégorie mais aussi à la relativiser historiquement. Le moyen de la relativisation et de la transposition est philosophique : les références convoquées (en particulier Aristote) essentialisent une position de modération et

---

<sup>67</sup> Voir sur la période considérée : Adeline Daumard, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, Albin Michel, 1996, pp.181-211.

<sup>68</sup> « Juste milieu », in Maurice Block, *Dictionnaire général de la politique*, Tome II, Paris, Lorenz, 1864, pp.161-163. Block est alors comme Rémusat un collaborateur de la *Revue des deux mondes* et deviendra en 1880 membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

<sup>69</sup> Jörn Leonhard, *Liberalismus : zur historischen Semantik eines europäischen Deutungsmusters*, München, Oldenbourg, 2001, p.507.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

de mesure qui incarne une forme de sagesse politique. Celle-ci s'impose à travers les compromis nécessaires liés aux circonstances – « la modération tant de l'esprit que du caractère » étant une « qualité essentiellement relative »<sup>70</sup> – et connaît des contre-épreuves historiques : l'« exagération du radicalisme girondin », la « violence subversive du jacobinisme », le dévoiement du Consulat par l'Empire. Au-delà des différences de forme et de style liées à ces deux rituels que sont les distractions de salon et la rédaction d'une notice de dictionnaire, les deux textes évoqués mettent en valeur la réactualisation d'un lexique partagé entre différents champs conceptuels (« libéralisme », « centrisme », « modérantisme »). Les déplacements biographiques de l'auteur et leur mise en relation avec la sémantique mobilisée témoignent parallèlement d'une autre transformation du lexique politique au XIX<sup>e</sup> siècle : la dissociation qui se construit alors entre la raison politique, que spécifie tout un ensemble de catégories et de classements désignant la diversité des gouvernements modérés, et l'idéalisme qui se conceptualise (« socialisme », « communisme ») en intégrant la distance éprouvée entre l'expérience et l'attente politiques<sup>71</sup>.

L'histoire des catégories de spatialisation politique est aussi faite d'usages ayant pour fin d'historiciser la politique mais qui se bornent très souvent à réviser ou revisiter le passé par le présent. Le travail d'interprétation du passé, à l'œuvre par exemple dans l'histoire politique qui s'écrit sous la III<sup>e</sup> République<sup>72</sup>, s'appuie

---

<sup>70</sup> Charles de Rémusat, « Juste milieu », in Maurice Block, *Dictionnaire général de la politique*, op. cit., p.162.

<sup>71</sup> Sur la relation entre l'écart de l'expérience et de l'attente et la formalisation des concepts politiques, voir Reinhart Koselleck, « La sémantique des concepts de mouvements dans la modernité », *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, op. cit., pp.263-305. Comme le remarque Weber, cette relation est bien sûr inséparable des positions sociales de ceux qui s'approprient des représentations et définissent de nouveaux langages politiques : « L'idéalisme politique que n'arrête aucun principe se rencontre, sinon exclusivement du moins principalement, chez les individus qui, à cause de leur pauvreté, restent en marge des couches sociales qui ont un intérêt à conserver l'ordre économique d'une société donnée », « Le métier et la vocation d'homme politique », *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1963, p.140.

<sup>72</sup> Cela se vérifie à travers deux fresques célèbres d'histoire politique contemporaine, l'une écrite par Taine (*Les Origines de la France contemporaine*), l'autre dirigée par Jaurès (*Histoire socialiste*) qui investissent les catégories de droite et de gauche d'un sens téléologique différent. Le substantif « politique » est, au même titre que les catégories de spatialisation politique, l'objet de redéfinitions. La « politique » de l'Ancien Régime ou de la Révolution française sont ainsi pensées à travers des principes et des idéaux de gouvernement qui lui sont postérieurs ; les frontières entre le domestique et le public par exemple étant rétrospectivement abolies par une historiographie « démocratique ». Voir Christophe Le Digol, *La Nation en Assemblée : essai sur les conditions sociales de formation de*

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

sur des schèmes qui contribuent à éterniser ces catégories dont les significations, la portée et les usages sont historiquement variables. C'est dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et au seuil du siècle suivant qu'un ensemble d'interprétations ont contribué à réduire au couple gauche-droite la diversité des représentations électorales et la complexité des rapports de force passés et présents entre groupements politiques.

Ces interprétations pouvaient trouver une justification dans la polarisation, malgré tout relative, de l'univers politique et intellectuel, s'inscrivant dans la continuité des mobilisations liées à l'Affaire Dreyfus ou de l'œuvre politique du « Bloc des gauches ». Mais le couple gauche-droite, et l'absolutisation dont il est l'objet dans les taxinomies politiques et savantes, est dans cette période indissociable d'un travail de rationalisation collective de l'ordre républicain. Ce travail n'est évidemment pas sans lien avec la domestication du suffrage inaugurée au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette quête de l'explication (historique, psychologique, ethno-géographique, etc.) des opinions politiques, visant à retrouver sous les changements électoraux des règles de formation stables, se lit aujourd'hui de manière presque transparente comme un effort de conversion des inquiétudes sociales relatives à l'universalité du suffrage. Toute une littérature mêlant rhétorique savante et morale politique rend compte au tournant du siècle de ces ébauches d'interprétation de la versatilité des opinions. Les différents écrits se donnant pour tâche d'exposer le caractère imprévisible et destructeur des « foules » électorales, à l'instar de *l'Opinion et la foule* de Tarde ou de la *Psychologie des foules* de Le Bon, dont d'autres publications moins célèbres offrent une déclinaison paternaliste ou scientifique<sup>73</sup>, font partie de cette gamme de textes marqués par leur éloignement vis-à-vis de la recherche positive et

---

*l'Assemblée nationale (1789-1791)*, Thèse pour le doctorat de Science politique de l'Université Paris X – Nanterre, 2003, pp.9-17.

<sup>73</sup> On fait ici référence au point de vue sur le suffrage universel de Georges Deherme, fondateur d'établissements d'éducation populaire (*Le nombre et l'opinion*) ou aux développements du travail de Le Bon, dans la direction d'une psychologie présentée comme « expérimentale », sur l'origine collective des opinions (*Les opinions et les croyances*). La genèse de cette production et ses fonctions sociales ont été remarquablement analysées par Susanna Barrows, *Miroirs déformants : réflexions sur la foule en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1990.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

historique<sup>74</sup>, et proposant une vision neutralisante du suffrage : celui-ci devient tolérable sous réserve d'identifier les meneurs et les situations-limite dans lesquelles la multitude se métamorphose en être collectif incontrôlable<sup>75</sup>. Cette période voit également s'affirmer un répertoire savant invoquant volontiers l'histoire mais évacuant les données historiques en tant que variables explicatives. C'est encore à cette époque que se systématisent, dans les taxinomies des entrepreneurs politiques et des administrations, la répartition des appartenances politiques sur un axe gauche-droite<sup>76</sup>, alors que l'usage du couple gauche-droite se normalise dans l'interprétation savante des opinions. Le travail d'André Siegfried illustre bien cette relation entre des univers perméables favorisant l'interpénétration des catégories de l'action politique et des catégories d'analyse de la politique. Le *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, étude de « psychologie politique à base géographique »<sup>77</sup> parue en 1913, trouve en effet ses conditions de possibilité dans une trajectoire de candidat plusieurs fois défait, conduit à réinvestir, dans une interprétation des permanences politiques entre autres marquée par la géographie vidalienne, des dispositions et des principes de lecture proprement politiques<sup>78</sup>. L'explication mobilisée s'appuyait sur un traitement de données électorales rapportées à la répartition de l'habitat, au partage de la propriété et à la nature du sous-sol. Mais la matérialisation cartographique des différents « climats politiques » et la sélection de quelques éléments de dimension sociale (la présence de l'autorité cléricale ou la scolarisation) apparaissent dans le *Tableau* comme des techniques ou des informations secondaires au regard de l'importance que revêtent les catégories de droite et de gauche. Le fait a été remarqué *a posteriori*, comme s'il avait été solidaire jusque dans les années 1950 d'un « inconscient

---

<sup>74</sup> A un moment où se constitue l'analyse sociale des formes collectives. Voir Louis Pinto, « Simmel et Tarde, le retour », in Louis Pinto (dir.), *Le commerce des idées philosophiques*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2009, pp.140 et s.

<sup>75</sup> Alain Garrigou, *Le Vote et la vertu : comment les français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la FNSP, 1992, pp.122-124.

<sup>76</sup> Eric Phélippeau, « La fabrication administrative des opinions politiques : votes, déclarations de candidature et verdict des préfets (1852-1914) », art. cité, pp.599 et s.

<sup>77</sup> Lucien Febvre, « Psychologie et physiologie nationales : les français vus par Siegfried ou par Sieburg ? » *Combats pour l'histoire*, Paris, Pocket, 1995, p.239.

<sup>78</sup> Alain Garrigou, « L'initiation d'un initiateur : André Siegfried et le *Tableau politique de la France de l'Ouest* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 106-107, 1995, pp.27-41.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

épistémique » : l'« obsession des catégories droite-gauche »<sup>79</sup> dans les opérations de classification des votes entraîne de fait une représentation de l'électorat en deux masses dont les variations historiques sont dissimulées par la permanence des catégories. La combinaison de caractéristiques consubstantielles à la « droite » (coexistence de la grande propriété, du cléricisme et d'une population dispersée) et à la « gauche républicaine ou démocratique » (concomitance de la petite propriété, de l'absence de cléricisme et d'une répartition de l'habitat facilitant la « naissance d'une opinion collective »), avait également pour conséquence de rejeter dans le flou de la classification siegfriedienne les « milieux électoraux sans caractère, comparables à des marais »<sup>80</sup>. Sous l'effet conjugué d'un répertoire savant dont le travail de Siegfried est exemplaire et de l'emprise croissante du couple droite-gauche s'édifiait ainsi au seuil du XX<sup>e</sup> siècle une histoire reconstruite du lexique politique du siècle précédent. L'explication savante, destinée comme d'autres formes de discours (la presse ou la littérature) à la discussion et à la circulation, participait à la généralisation d'une vision bipartite de la politique en l'inscrivant dans les mœurs et dans l'histoire.

### **Le « Marais » : la métaphore et l'inconceptuel**

En dépit d'une conception largement partagée, parfois fondée sur une épistémologie vulgarisée des sciences sociales d'allure bachelardienne, les métaphores du discours savant ne sont pas seulement des butées pré-conceptuelles, des obstacles au cheminement de la vérité scientifique ou des traces archaïques dans la constitution d'un langage méthodique. Elles s'apparentent plutôt à des instruments cognitifs permettant d'articuler un raisonnement. Leur usage ne répond pas exclusivement à la volonté pédagogique d'exemplifier, mais au besoin de vertébrer des thèses ou des théories en recourant à des formules plus ou moins élastiques et transparentes,

<sup>79</sup> Raymond Aron, « Réflexions sur la politique et la science politique française », *Revue française de science politique*, 1, 1955, p.16. Ce n'est pas un hasard, à cet égard, si une partie de la critique historiographique s'est concentrée sur la relativisation historique de l'analyse siegfriedienne : « André Siegfried, écrit Paul Bois, est amené lui-même à opérer un regroupement des nombreuses tendances et des tempéraments divers. Il est obligé d'en revenir à la division bipartite traditionnelle, entre Droite et Gauche, [...] qui aboutit à enlever beaucoup de son intérêt à la grande diversité des tendances populaires que décèle l'auteur », Paul Bois, *Paysans de l'Ouest : des structures économiques aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Paris, Editions de l'EHESS, 1984 (1<sup>ère</sup> éd. 1960), p.8.

<sup>80</sup> André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Imprimerie nationale Editions, 1995, p.493.



Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

qui fixent un sens et organisent le passage de l'abstrait au concret, et inversement<sup>81</sup>. Sous ce rapport, considérer au seuil des années 1980 le « marais » uniquement sous l'aspect d'un « objet » déclinant<sup>82</sup> supposait une hiérarchisation implicite des objets de recherche en fonction d'un critère de légitimité scientifique qui n'était pas explicité ; le souci exclusif de reconnaître ce qui fait science traduisant un désintérêt pour les modalités concrètes du discours politiste ou politologique et, en l'occurrence, pour le travail de la métaphore. On sait que, chez Siegfried, la métaphore du marais est accessoire, peu sollicitée, bien qu'elle classe implicitement tout ce qui ne peut être classé au regard des différents critères d'appartenance à la « droite » et à la « gauche ». Elle n'est pas pour autant la désignation d'un « centre » insaisissable puisque celui-ci est socialement identifiable, même de manière éphémère, à certaines classes sociales. Reconstituant le « tempérament politique » des classes sociales après l'Empire, à partir d'un continuum gauche-centre-droite qui est d'invention bien moins précoce qu'il ne semble le croire, Siegfried associe par exemple la bourgeoisie à la « Gauche sous la Restauration », au « Centre sous Louis-Philippe, Thiers et la République opportuniste », affirmant son rattachement à la droite après 1900<sup>83</sup>. Passant de la réflexion sur la permanence des « tempéraments politiques » à la relation entre dynamique des coalitions de partis et opinions électorales, il fait du « centre » un moteur politique favorisant le basculement à droite ou à gauche : les enjeux du partage des richesses inclinent le centre vers la droite, les enjeux liés à l'« esprit » de la Révolution (la « sensibilité laïque ») l'orientent à gauche<sup>84</sup>. Sans se donner pour une formule provisoire, la métaphore du « marais » nomme donc l'inconnaissable. Dans certaines régions intermédiaires, les « courants d'idées s'arrêtent et se perdent comme dans un marais »<sup>85</sup> ; l'observateur achoppe sur des « marais sans bords bien précis »<sup>86</sup> où se confondent les tendances politiques de provinces voisines. Et Siegfried peut avouer retrouver avec bonheur, une fois sorti des « marais politiques impossibles à sonder de la Basse-Normandie », des terrains électoraux de caractère qui « ne mollissent pas sous le pied »<sup>87</sup>. De manière analogue aux concepts, les métaphores du discours savant changent de statut sous l'effet de gains d'expérience<sup>88</sup> : l'émergence, le développement ou la clôture d'une controverse, la formation d'une discipline, d'une spécialité,

<sup>81</sup> Voir Hans Blumenberg, « Perspectives sur une théorie de l'inconceptuabilité », *Naufage avec spectateur*, Paris, L'Arche, 1994, pp.93-115

<sup>82</sup> Pierre Favre, « La question de l'objet de la science politique a-t-elle un sens ? », *Mélanges Robert Pelloux*, Lyon, L'Hermès, 1980, pp.134-135.

<sup>83</sup> André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p.449.

<sup>84</sup> Il est significatif que, chez certains interprètes de Siegfried, cette définition anhistorique du centre soit systématiquement restituée sur un continuum droite-gauche lui-même utilisé comme un invariant. Voir François Goguel, « La politique française », *L'œuvre scientifique d'André Siegfried*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, pp.37-47.

<sup>85</sup> André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 291.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p.426.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p.412.

<sup>88</sup> On renvoie à la définition des modes de capitalisation conceptuelle : Xavier Landrin, « La sémantique historique de la *Weltliteratur* : genèse conceptuelle et usages savants », art. cité, pp.74-78. On trouvera de nombreuses réflexions transposables pour une sociologie des écritures savantes dans Hans Blumenberg, *Paradigmes pour une métaphorologie*, Paris, Vrin, 2006.

Xavier Landrin, « 'Droite', 'gauche', 'juste-milieu' : la formalisation politique de l'entre-deux sous la Monarchie de Juillet », communication au colloque « Gauche-droite : usages et enjeux d'un clivage canonique », Université Paris X – Nanterre, 17 juin 2008.

d'une ramification académiques, la généralisation de points de vue ou de techniques différents que concrétisent les procédés de langage. C'est ainsi que, récusant à la fois le schéma dualiste siegfriedien, en partie réactualisé par l'historiographie des partis politiques des années 1940-50 (François Goguel, René Rémond), et le schéma divisionniste aronien, faisant des lignes de partage au sein de la gauche et de la droite des oppositions plus profondes que le clivage lui-même, Maurice Duverger a pu proposer une réhabilitation du centre en mettant l'accent sur son rôle structurant dans l'histoire politique française<sup>89</sup>. Erigé en mécanisme régulier de gouvernement, et naturalisé sous des traits spécifiquement nationaux<sup>90</sup>, le concept de « centrisme » ne dit presque rien des formes historiques présentées comme récurrentes (les logiques de coalition au centre et de basculement vers le « centre-droit » ou le « centre-gauche »). C'est la métaphore d'arrière-plan du marais qui objective toute une sphère de corrélations que la conceptualisation théorique du centrisme ne peut prendre en charge, en particulier les rapports de force conjoncturels entraînant de manière cyclique une « conjonction des centres » et un « rejet des extrêmes dans l'opposition »<sup>91</sup>. On comprend que la volonté de systématiser du spécialiste des institutions politiques, en recourant par exemple à l'argument transhistorique du « multipartisme » et à la causalité diffuse du « traumatisme de 1789 », conduise à un constat à peine nuancé sur la prépondérance politique du centre<sup>92</sup> ; l'arrière-plan métaphorique permettant l'inclusion de données historiques que le modèle échoue à contextualiser. Au-delà de la controverse sur la solidité historique du centre, le « marais » figure dans la littérature politologique ce qui ne peut être intégré par les concepts ou les modèles d'analyse. C'est ce que montre en particulier l'usage de la métaphore dans les opérations de classement des opinions recueillies par sondage. Dans un travail emblématique, présenté comme une étape décisive dans l'usage des techniques et dans la mise en forme des résultats des enquêtes par sondage<sup>93</sup>, le « marais » a pu figurer l'inclassable, c'est-à-dire l'expression d'opinions qui ne peuvent être transposées de manière certaine sur le continuum droite-gauche : les « faux centristes » et les sans réponses. La métaphore ne trahit pourtant pas seulement un embarras méthodologique. Elle prend en charge des problèmes de recherche non conceptualisés

<sup>89</sup> Maurice Duverger, « L'éternel marais : essai sur le centrisme français », *Revue française de science politique*, 1, 1964, pp.33-51.

<sup>90</sup> « Les vrais gouvernements de droite sont apportés dans les fourgons de l'étranger : fruits amers de la défaite militaire. 1814-1815, 1871, 1940 : les circonstances de ces 'divines surprises' sont très semblables, et le style des régimes qu'elles engendrent », *Ibid.*, p.36.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p.38.

<sup>92</sup> « En plus d'un siècle et demi, de 1789 à 1958, la France a connu des gouvernements de gauche pendant une dizaine d'années et des gouvernements de droite pendant une vingtaine. Le reste du temps – soit plus de 80%, - elle a été soumise à des gouvernements centristes », *Ibid.*, p.35.

<sup>93</sup> Emeric Deutsch, Denis Lindon, Pierre Weill, *Les familles politiques aujourd'hui en France*, Paris, Editions de Minuit, 1966. Pour une appréciation positive de l'ouvrage, voir le compte-rendu de Frédéric Bon dans la *Revue française de science politique* (6, 1967, pp.178-181). Le livre était d'abord pour ses auteurs un outil de promotion de la SOFRES, alors en concurrence avec l'IFOP sur le « marché de l'opinion », et mobilisait des savoirs bricolés à partir de la psychologie, des études de marché et de la science politique, voir Loïc Blondiaux, *La Fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998, pp.522-523.

qui recevront d'autres formulations révélant à leur tour d'autres insuffisances<sup>94</sup>.

L'oubli de l'histoire du lexique politique, et en particulier des catégories de spatialisation politique, trouve une grande part d'explication dans les modalités de consolidation du couple droite-gauche. Aujourd'hui comme hier, les spécialistes de la « vie politique française » ont tendance à utiliser ce couple droite-gauche comme un invariant historique : pour mieux identifier des continuités politiques, pour retrouver des formes de stabilité sous le mouvement apparent des affiliations et des opinions. Le passage du couple au clivage, ou du clivage au continuum, renvoie à des sophistications savantes qui contribuent à détacher les catégories de droite, gauche, centre, etc., de leurs conditions historiques d'émergence et de transformation. La prise en compte de champs sémantiques incluant d'autres modes de classement et de symbolisation politiques ne présenterait, dans cette perspective, aucun intérêt puisqu'elle rapporterait au discontinu et au contingent ce qui doit être à la fois éternisé et universalisé pour faciliter le cumul, la standardisation, la comparaison des données et des analyses. Ainsi se constitue un ensemble de savoirs naturalisant une opposition droite-gauche dont la pertinence cesse d'être interrogée. Pour autant, les sciences politiques ne sont pas condamnées à proposer des définitions substantielles des catégories de droite et de gauche, suivant en cela l'exercice bien rôdé du commentaire de l'actualité politique (fixer des lignes franches de partage, définir des contenus idéologiques stables, déduire de discours de circonstance des tendances profondes). Une contribution à la réflexivité dans le travail politiste consiste à revenir sur la diversité historique des formes d'appréhension et de compréhension de la politique, qu'il s'agisse de définitions « ordinaires » ou « savantes »<sup>95</sup>. C'est cette double historicisation des catégories politiques en tant qu'éléments de source et d'analyse qui permet de mieux comprendre les enjeux liés à leur circulation et à leur routinisation.

<sup>94</sup> On pense par exemple à la notion de « volatilité électorale ». Pour une mise au point, voir Patrick Lehingue, « La 'volatilité électorale'. Faux concept et vrai problème : fluidité des définitions, infidélités des mesures et flottement des interprétations », *Scalpel : cahiers de sociologie politique de Nanterre*, 2-3, 1997, pp.123-177.

<sup>95</sup> Voir par exemple, à partir de perspectives différentes (sociologie des perceptions ordinaires, analyse lexicologique ou sémantique historique) : Daniel Gaxie, « Vu du sens commun », *Espaces Temps*, 76-77, 2001, pp.82-94 ; Denis Barbet, « Quand les mots de l'abstention parlent des maux de la démocratie », *Mots*, 83, 2007, pp.53-67 ; Willibald Steinmetz (dir.), *Politik : Situationen eines Wortgebrauchs im Europa der Neuzeit*, Frankfurt, Campus Verlag, 2007.